

# Grèce



Position des femmes dans la prise de décision : **1/5**

Position socio-économique des femmes : **2.14/5**

Violences faites aux femmes : **2.5/5**

## Points phares

**21%**

de femmes au  
parlement

**7%**

de femmes  
dans les conseils  
d'administration  
et aucune femme  
présidente dans les  
grandes entreprises

**22%**

de différentiel de  
salaire entre les  
femmes et les  
hommes

**8%**

des enfants  
de moins de trois  
ans et 58% de ceux  
entre 3 et 6 ans en  
structure d'accueil

**71%**

des  
personnes âgées  
dépendantes en  
structure d'accueil

**17**

semaines de  
congé de maternité  
rémunéré à 100%

Avortement  
disponible sur  
demande et gratuit

## TENDANCES :



En 2012, la Grèce a transposé la législation européenne pour l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans les activités professionnelles indépendantes, ce qui améliore les droits des conjoint-e-s aidant-e-s, en particulier des femmes.



Si la crise a lourdement frappé la Grèce, dans l'ensemble, les femmes sont les premières touchées, car plus vulnérables. En effet, le taux de chômage des femmes a connu une hausse dramatique, passant de 13,1% en 2009, jusqu'à atteindre 29% en août 2012. 62,1% des femmes âgées de 15 à 24 ans sont sans emploi, de même que 46,8% de jeunes hommes, des chiffres plus qu'inquiétants.

En 2010, le différentiel de salaire se situait à 22%. Depuis lors, le revenu minimum a été réduit de 22% pour les adultes, et de 32% pour les jeunes travailleur-se-s.

Les coupes claires dans des services essentiels tels que la santé, l'éducation, et la garde d'enfants ont un double impact sur les femmes en tant que salariées et en tant que premières bénéficiaires des services publics. De plus, lorsque les services sont réduits, les femmes assument la majeure partie de la charge pour suppléer.

Les effets sont directement perceptibles au niveau de l'accroissement de la pauvreté, qui affecte plus d'un quart des femmes de plus de 65 ans, et 43% des familles monoparentales. La diminution des fonds disponibles rend également les femmes plus vulnérables à la violence, puisque les refuges et les associations de femmes doivent fermer. En parallèle, le nombre d'appels aux lignes vertes augmente.

Quant au budget du Secrétariat général pour l'égalité, il a été réduit de 30%, donnant encore moins de poids à l'avis des femmes dans la reconstruction de la Grèce de l'après-crise.

## COMPRENDRE LA GRÈCE

La législation grecque de promotion des femmes dans les conseils d'administration ne couvre que les entreprises publiques. Dans l'ensemble, la représentation des femmes dans les CA est l'une des plus faibles de l'UE.

46% seulement des femmes travaillent à temps plein, contre 70% des hommes. Comme les services de garde sont insuffisants, on ne dénombre que 8% des petits enfants, et 58% de ceux âgés de 3 à 6 ans, qui fréquentent la crèche ou l'école maternelle.

Alors que la Grèce dispose d'une loi protégeant les femmes contre le licenciement lorsqu'elles rentrent de congé de maternité, ce type de discrimination reste cependant monnaie courante.

En Grèce, 34% des personnes interrogées en 2009 déclaraient connaître une femme victime de la violence conjugale dans leur entourage, contre 22% en 1999.<sup>1</sup> La violence envers les femmes n'est guère tolérée : 93% des personnes (le chiffre le plus élevé de l'UE) pensent en effet que ce fléau est inacceptable et devrait toujours être sanctionné par la loi. Ceci constitue un changement complet d'attitude par rapport à la décennie précédente, où 25% seulement des personnes interrogées étaient de cet avis. 98% de la population est pour une législation plus stricte.

98% des Grec-que-s pensent qu'il est du devoir des services sociaux d'aider les femmes victimes de violence. Toutefois, à l'heure actuelle, on ne compte que 7 refuges pour les femmes victimes de violence en Grèce, soit 0,18 places pour 10.000 habitant-e-s.

<sup>1</sup> Eurobaromètre spécial  
344 -2010